

Objet :  
**Avis sur dossier de demande  
d'agrément pour la pêche aux murex.**

**Monsieur le Directeur des Services  
Vétérinaires du Var**  
83071 Toulon Cedex

V/réf.: TH 05 00473/ACX  
N/réf : LER/PAC/05-734

La Seyne sur Mer, le 8 avril 2005

*Affaire suivie par Olivier ARNAL*

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 14/03/05 (réf citée en objet) dans laquelle vous demandez l'avis de l'Ifremer sur un dossier de demande d'agrément pour la pêche aux murex déposé auprès de vos services.

Notre avis ci dessous concerne les aspects scientifiques et techniques relatifs au domaine marin relevant de notre compétence, dans une perspective de développement durable.

Les murex, encore appelés communément « bious », sont des mollusques gastéropodes, de la famille des « muricidae ». Ils présentent une coquille globalement fusiforme, enroulée en spirale, souvent pourvue d'épines caractéristiques. Ce sont des coquillages carnivores, se nourrissant d'autres mollusques en faisant un trou dans leur coquille. Ils sont communs en Méditerranée et vivent sur les fonds marins à des profondeurs faibles (entre 5 et 50 m) principalement en zone côtière.

La pêche des murex rentre dans le cadre réglementaire défini par l'arrêté du 21 mai 99 relatif au classement de salubrité et à la surveillance des zones de production de coquillages. Ils sont identifiés dans le groupe 1 de coquillages au même titre que les échinodermes (oursins) et les tuniciers (violets). N'étant pas purifiables ils ne peuvent être pêchés que dans des zones de bonne qualité (microbiologique et chimique) classées en A.

Dans le Var, l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2004 fixe le classement des zones de production de coquillages ayant fait l'objet au préalable d'une étude sanitaire spécifique. Les zones de pêches autorisées pour le murex sont celles classées en A pour le groupe 1 de coquillages.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Directeur du Centre Ifremer de Méditerranée

Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

Centre de Méditerranée  
Zone portuaire de Brégaillon  
B.P. 330  
83507 La Seyne-sur-Mer cedex  
France

téléphone 33 (0)4 94 30 48 00  
télécopie 33 (0)4 94 30 44 17  
<http://www.ifremer.fr>

Siège social  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>